

COMMUNIQUE

Luxembourg, le 15 juillet 2011

Lors de sa séance du 9 juillet 2011, le Conseil de Gouvernance de l'Université du Luxembourg a décidé de révoquer Monsieur Carsten Carlberg de sa fonction de professeur et de résilier son contrat de travail.

Le chercheur avait dû retirer des publications scientifiques réalisées sous sa direction. Suite à cela, l'Université avait mandaté, fin 2010, une commission d'enquête composée d'experts internationaux et avait entamé les démarches prévues par la loi en mai 2011.

Carsten Carlberg enseigne et mène des recherches à l'Université du Luxembourg depuis 2006. Comme le souligne le recteur Rolf Tarrach, il s'agit pour l'Université de protéger la réputation scientifique encore jeune de l'institution.